

Fondation FaMaWiWi ...

« Les passeurs de mémoires »

« Les passeurs de mémoires » :
Dominique Favot, Eric Marchal,
Quentin Wilbaux, Mathieu Wilputte, ... :
Contacts et souscriptions : 18, rue Saint Bruno 7500 Tournai.
www.famawivi.com

LA FONDATION

La Fondation FaMaWiWi, "les passeurs de mémoire", a pour projet de créer et de transmettre aux générations futures des témoins de la mémoire des hommes d'aujourd'hui. Elle a décidé d'ancrer cet ambitieux projet dans un lieu chargé d'histoire et de poésie: les anciens fours à chaux du Rivage Saint André à Chercq.

Depuis l'acquisition du site en 1997, la Fondation fait vivre les lieux notamment à l'occasion de spectacles et d'expositions.

Les premiers travaux entrepris ont surtout visé la préservation et la mise en valeur du monument.

En 2001, le photographe Michel Van den Eeckhoudt a réalisé sur le site de superbes photos qui ont fait l'objet d'un livre d'art édité par « Quo Vadis ». Depuis 2002, un anneau de pierres de grande taille matérialise dans le bois sacré l'emplacement d'un four disparu. Cette première œuvre symbolise par sa géométrie le passage du double carré au cercle, forme parfaite, sans début et sans fin.

En 2003, la fondation accueillait une exposition de girouettes et portée par le vent qui souffle sur le Nord de la France elle se prépare avec la Maison de la Culture de Tournai aux festivités culturelles de " Lille 2004 "... Dans ce cadre des artistes de renom interviendront aux fours à chaux du Rivage Saint André au cours de l'été 2004. Ils y créeront des œuvres originales destinées à valoriser le site dans sa vocation de mémoire.

Portée par ces événements, la Fondation s'ouvrira le 25 septembre 2004. En adhérant à la Fondation, les souscripteurs participeront à une œuvre commune destinée à leur survivre.

LES FOURS A CHAUX

La chaux de Tournai, connue depuis l'antiquité pour ses qualités hors du commun, fut produite de manière intensive au XIX^e siècle et exportée jusqu'aux Etats Unis... En 1860, le bassin de Tournai-Antoing était devenu le

premier producteur mondial de liants hydrauliques. Environ 6000 ouvriers travaillaient dans une centaine de fours à chaux et autant de carrières qui ont forgé le « Pays Blanc. »

Les fours du Rivage Saint André, construits entre 1840 et 1875, sont parmi les derniers témoins de ces « fours continus » qui produisaient la chaux par calcination du calcaire local. La pierre et le charbon qui servait de combustible étaient chargés par le haut, tandis que la chaux était extraite dans les galeries voûtées qui entourent la base des fours. La production fut arrêtée vers 1940.

En bordure de l'Escaut, ces vestiges, aujourd'hui envahis par la végétation, ne manquent pas de grandeur, et de poésie, malgré les morsures du temps.



UN PROJET D'AVENIR

Outre la sauvegarde du patrimoine, le projet de la fondation est d'aménager le site, alliant l'art au souvenir, pour représenter notre époque dans les siècles à venir. Les fours à chaux du Rivage St André, témoins lapidaires du bassin carrier tournaisien, deviendront ainsi un lieu de mémoire pour les hommes d'aujourd'hui. Les constructions de pierres et le jardin qui les entoure serviront de prétexte, de socle ou d'écrin à des expressions individuelles et collectives dans un projet artistique commun.

Ce lieu sera également un lieu de vie. Espace de rencontres, de promenades, les salles voûtées du Rivage St André seront ouvertes à des manifestations culturelles et des expositions. Des ateliers seront aménagés dans les anciennes écuries, pour offrir aux artistes et à toutes les personnes intéressées par le projet,

œuvres
nir.



Le jardin du souvenir

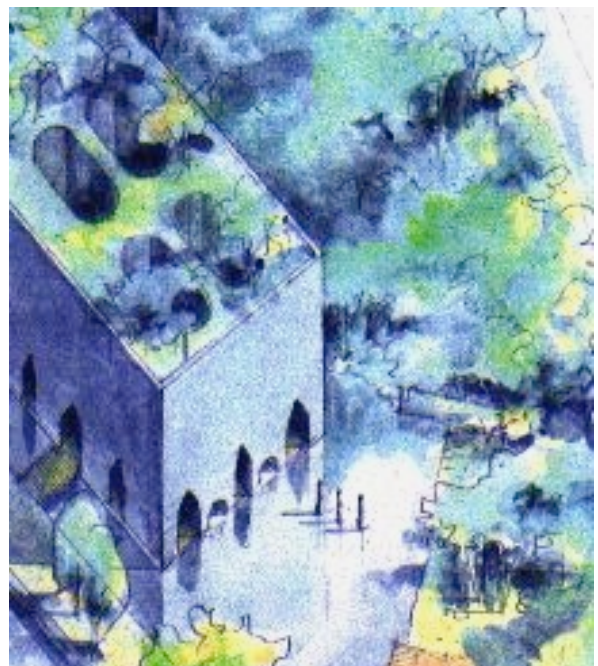
Les fours situés en retrait par rapport à l'Escaut, entourés par un plan d'eau qui les isole des bords du fleuve, seront rendus accessibles par un pont-mobile qui protégera l'accès aux couloirs voûtés. Il faudra traverser cet imposant monument pour accéder au jardin qui domine les constructions et l'ensemble du site. C'est là-haut, sous les arbres et noyées dans un parc semi-naturel que les œuvres d'art, sculptures, pierres gravées, ou autres expressions et traces trouveront leur place, et se découvriront au détour des chemins de promenades. C'est dans ce jardin également que les cendres des souscripteurs à la fondation pourront être répandues.

Les salles d'expositions et de rencontres

Lieu de sérénité et de réflexion, les grandes salles voûtées qui longent l'Escaut, seront progressivement restaurées et aménagées. Ces lieux largement ouverts vers le fleuve permettront expositions, musique, spectacles et rencontres.

Les ateliers de création artistique

Le bâtiment des anciennes écuries, avec ses deux cours entourées de murs de pierres, servira d'espace de création. Ateliers de sculpture, céramique, taille de pierre..., espaces d'expositions, lieux de création et de recherche. Des logements devraient être aménagés à l'étage au dessus des ateliers. Ouverts sur l'Escaut ils permettront l'accueil d'artistes en résidence. En contraste avec le silence des



arbres et des pierres, les ateliers deviendront des espaces réservés à la vie et à la création .

LA FONDATION FaMaWiWi, « Les passeurs de mémoire »

La fondation a reçu par donation de ses quatre membres fondateurs les anciens fours à chaux et les espaces naturels qui les entourent. .

Sur base de ses statuts, elle gère le site, elle suscite la réflexion et le débat sur le thème de l'art et de la mémoire, elle développe divers projets artistiques et mémoriels contemporains. Elle veille à assurer la pérennité du site, des œuvres et de la mémoire.

Ses ressources financières proviennent principalement des membres donateurs et des mécènes.

Des revenus complémentaires pourront être fournis par des subsides liés à un futur classement du monument et par l'intérêt du capital de la Fondation.

1. Droits conférés aux donateurs

a) Droit d'accès au site

Le donateur disposera à vie de l'accès aux fours « Cénotaphe » et au jardin statuaire. Le pont commandant cet accès sera actionné au moyen d'un badge personnel.

b) Droit d'inscription sur le site

Le donateur aura le droit de faire inscrire sur le site son nom et tout autre message mémoriel selon les modalités fixées par la fondation.

c) Droit de dispersion

Le donateur sera autorisé à demander la dispersion de ses cendres selon les modalités fixées par la fondation.

d) Droit à l'information et à la participation à la vie de la fondation

Le donateur sera informé régulièrement et invité à participer à l'assemblée annuelle.

e) Remarques

Ces 4 droits sont personnels et maintenus à vie. Les frais liés à l'exercice de ces droits sont à charge du membre.

Les œuvres et autres éléments scellés ou implantés définitivement sur le site enrichiront la Fondation qui veillera à leur protection et à leur entretien.



2. Garanties offertes aux donateurs

a) La pérennité du site et de sa vocation de mémoire est assurée grâce :

- A la propriété du site reçue en 2004.
- Aux statuts de la Fondation qui régissent ses activités, définissent ses objectifs et ses obligations.
- Au classement futur des fours comme Monument Historique.
- A un entretien à long terme réalisé selon les possibilités financières de la Fondation

b) Utilisation de l'argent des cotisations et donations

Cet argent sera exclusivement affecté :

- A la restauration, l'entretien et l'aménagement du site.
- Aux frais de fonctionnement de la Fondation: gestion, communication, accueil, activités conformes aux statuts...
- A la constitution progressive d'un fonds destiné à garantir la pérennité du site, des œuvres et des éléments de mémoire.
- Aux achats et commandes d'œuvres d'art ou autres supports de mémoire.
- A la création et à la promotion d'événements liés aux objectifs de la Fondation.
- Au plan financier annuel qui sera discuté en assemblée.

3. Services proposés aux donateurs

- Création de testaments audio-visuels.
- Créations d'œuvres ou d'événements personnalisés.
- Réflexions sur les rites funéraires.
- Etc...

-

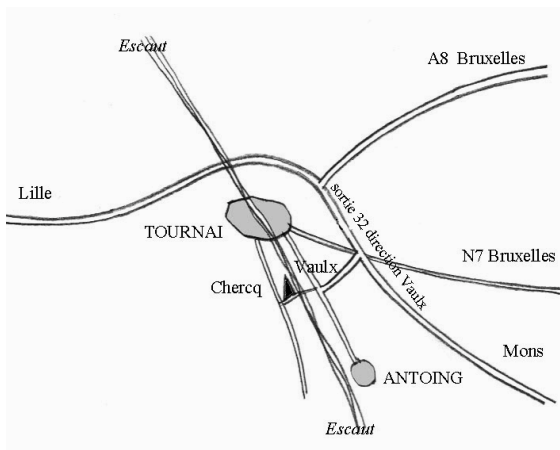
Tarifs

1. Sympathisants
Cotisations
annuelles :
25 euros par an

2. Donateurs
Paiement unique :
1.200 euros
(ou plus...)
Formules de crédit



PLAN DE SITUATION



« Les passeurs de mémoires » :
Dominique Favot, Eric Marchal,
Quentin Wilbaux, Mathieu Wilputte,:
Contacts et souscriptions :
18, rue Saint Bruno 7500 Tournai.
Site : www.famawiwi.com